



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - [www.mrap.fr](http://www.mrap.fr) - [mrap@mrap.fr](mailto:mrap@mrap.fr)

[@MrappOfficiel](https://twitter.com/MrapOfficiel) [@MRAPOfficielNational](https://www.facebook.com/MRAPOfficielNational)

---

## Tribune du Collectif de Association Citoyennes parue dans l'Humanité à l'occasion de l'anniversaire de la Loi 1901 **Libertés associatives, un enjeu démocratique vital**

A l'heure de l'urgence climatique et sociale, le gouvernement fait le choix de rester sourd et aveugle aux multiples alertes portées par la société civile. Plutôt que d'écouter ses soulèvements, il décide de les réprimer. Dissolution des Soulèvements de la terre, suppression de l'agrément d'Anticor, menaces aux subventions de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), demande de retrait de subvention à Alternatiba Poitiers ... autant d'associations qui interpellent les pouvoirs publics en questionnant le système établi et les projets destructeurs de notre environnement. Cette liste déjà conséquente de répressions des libertés associatives n'est que la pointe de l'iceberg.

Partout, sur les territoires, des associations sont menacées de perdre leurs subventions si leurs paroles paraissent trop politiques ou si leurs actions déplaisent. Cette situation est le résultat d'un long processus qui trouve ses racines dans la raréfaction des financements publics, leurs soumissions à des logiques néolibérales, l'instrumentalisation des associations. Désormais perçues comme des « prestataires de services », elles doivent se taire et appliquer des programmes et projets pensés sans elles.

Nous revendiquons le rôle politique de l'association notamment dans sa capacité d'initiative et d'interpellation. Partie prenante de la vie de la cité, elle constitue un espace d'émancipation, de rencontre, de partage, de débat, d'éducation populaire, de lutte collective et à ce titre elle est citoyenne. Les subventions comme les agréments doivent être défendus comme socle nécessaire à ces associations essentielles à la vitalité démocratique, essentielles pour construire une conscience politique et permettre de faire vivre le débat.

Alors que notre démocratie meurt à force d'abstention, que le discours et les actions d'extrême droite sont partout banalisés, il est vital - alors que nous fêtons ce 1er juillet les 122 ans de la loi 1901 - de redonner de l'air et de défendre ces espaces citoyens que sont les associations dans leur dimension critique. Elles sont dans leur rôle lorsqu'elles dénoncent des décisions gouvernementales qui détruisent notre environnement et notre protection sociale, comme elles doivent rester critiques face à un capitalisme financier qui se rachète une bonne conscience en nous vantant des mécanismes financiers censés lutter contre la pauvreté et les dérèglements écologiques.

---

Association nationale d'éducation populaire - Organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies - Membre de la Commission Nationale consultative des Droits de l'Homme

Habilité à intervenir en zone d'attente

Agrément d'éducation nationale - Association créée en 1949



*Communiqué de presse*

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - [www.mrap.fr](http://www.mrap.fr) - [mrap@mrap.fr](mailto:mrap@mrap.fr)

 @MrapOfficiel  @MRAPOfficielNational

---

Nous appelons, pour garantir ces libertés, à abroger les articles de la loi confortant les principes de la République sur la dissolution des associations et l'obligation de signature du Contrat d'engagement républicain. Ces articles servent d'outils de répression contre les associations qui déplaisent au pouvoir en place et qui demain, aux mains d'un pouvoir encore plus autoritaire, pourraient totalement nous étouffer.

Nous appelons les associations à se saisir d'une bulle d'air : [l'Université d'été des mouvements sociaux et des Solidarités](#) entre les 23 et 27 août prochain à Bobigny sur le campus de l'Université Paris Nord où nous travaillerons collectivement sur tous ces enjeux.

Le 30 juin 2023